



Zonage

- A : zone agricole
- Ae : zone agricole écologique
- AU : zone à urbaniser
- AUO : zone à urbaniser formée
- AUE : zone à urbaniser pour équipement
- AUJ : zone à urbaniser à vocation économique
- N : zone naturelle
- Np : zone naturelle du Parc National des Pyrénées
- Nn : zone naturelle de la Réserve Naturelle du Néouville
- Nc : zone naturelle accueillant des carrières
- Ne : zone naturelle accueillant des équipements publics
- Ner : zone naturelle accueillant des énergies renouvelables
- Ni : zone naturelle accueillant des activités de loisirs
- No : secteur ouvert à la pratique de sports et loisirs 4 saisons
- Ns : secteur ouvert à la pratique de sports et loisirs 4 saisons et à la construction d'équipements
- Nt : zone naturelle accueillant des activités touristiques
- Nc : camping en zone naturelle
- U : zone urbaine
- Uer : zone urbaine accueillant des structures hydroélectriques

Prescriptions

- Prescriptions ponctuelles**
- Abri pyrénéen
 - Changement de destination
 - Changement de destination à vocation économique (tourisme, restauration...)
 - Éléments de paysage
- Prescriptions linéaires**
- Secteur de diversité commerciale à protéger
- Prescriptions surfaciques**
- Espaces Boisés Classés
 - Emplacement Réserve
 - Éléments patrimoniaux recensés au titre de l'article L. 151-19 du Code de l'urbanisme
 - Éléments de paysage à préserver pour des motifs d'ordre écologique (zones humides) au titre de l'article L. 151-23 du Code de l'urbanisme
- A titre informatif**
- Bâtiment protégé au titre des Monuments Historiques
 - Périmètres soumis aux Monuments Historiques, Périmètres Délimités des Abords (PDA) et Site Patrimonial Remarquable (SPR)
 - Périmètre soumis à une Orientation d'Aménagement et de programmation (OAP)
 - Risque connu au titre de l'article R151-34 du Code de l'urbanisme (cf. SUP et annexes complémentaires du PLU)

NB : Sur ces plans ne figurent pas l'ensemble des Servitudes d'Utilité Publique : cf. annexes du PLU



CITADIA
 Citadia Conseil - 12 Rue Edouard Belin 62000 MONTAUBAN / Tel : 05.63.92.11.41 / Fax : 05.63.92.12.07 / Mail : audouard@citadia.com
 [INTELLIGENCE DES TERRITOIRES]



VIGNEC OUEST

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

ZONAGE REGLEMENTAIRE

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire arrêtant le PLU Aure et Louron en date du : 1er Juin 2021

Echelle : 1:3678

Maître d'ouvrage : Communauté de communes Aure Louron
 Mission: PLU de la Communauté de communes Aure Louron
 Sources: DGFSPIC, 2021
 Réalisation: Citadia Conseil, le 25/05/21